





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2023-238**

Séance publique du

9 juin 2023

**Présidence de Sophie JOISSAINS
Maire**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20230609- lmc1238502-DE-1-1
Date de signature : 15/06/2023
Date de réception : mercredi 14 juin 2023
 POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓ 

OBJET : PROJET I.D.E.A.L. EXTRASCOLAIRE ÉTÉ 2023

Le 9 juin 2023 à 10h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, au sein de l'Hôtel de Ville d'Aix-en-Provence, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame Sophie JOISSAINS, Maire, le 2 juin 2023, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.).

Etaient Présents :

Monsieur Ravi ANDRE, Madame Dominique AUGÉY, Madame Kayané BIANCO, Madame Brigitte BILLOT, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Pierre-Emmanuel CASANOVA, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Agnès DAURES, Madame Sylvaine DI CARO ANTONUCCI, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Gilles DONATINI, Monsieur Marc FERAUD, Madame Stéphanie FERNANDEZ, Monsieur Jean-Christophe GRUVEL, Monsieur Sellam HADAOUÏ, Madame Amandine JANER, Madame Sophie JOISSAINS, Monsieur Salah-Eddine KHOUÏEL, Madame Arlette OLLIVIER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Marc PENA, Madame Laure SCANDOLERA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Monsieur Pierre SPANO, Monsieur Jean-Louis VINCENT, Madame Fabienne VINCENTI, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Monsieur Jonathan AMIACH à Monsieur Eric CHEVALIER, Monsieur Moussa BENKACI à Monsieur Sellam HADAOUÏ, Madame Joëlle CANUET à Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Rémi CAPEAU à Monsieur Gilles DONATINI, Madame Brigitte DEVESA à Monsieur Salah-Eddine KHOUÏEL, Monsieur Jean-François DUBOST à Madame Odile BONTHOUX, Madame Frédérique DUMICHEL à Madame Dominique AUGÉY, Madame Claudie HUBERT à Madame Agnès DAURES, Madame Gaëlle LENFANT à Monsieur Marc PENA, Madame Perrine MEGGIATO à Madame Amandine JANER, Monsieur Francis TAULAN à Madame Stéphanie FERNANDEZ, Madame Françoise TERME à Madame Brigitte BILLOT, Madame Solène TRIVIDIC à Madame Laure SCANDOLERA.

Excusés sans pouvoir :

Madame Laurence ANGELETTI, Madame Béatrice BENDELE, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Monsieur Pierre-Paul CALENDINI, Madame Françoise COURANJOU, Monsieur Cyril DI MEO, Madame Elisabeth HUARD, Monsieur Philippe KLEIN, Madame Sophie MEYNET DE CACQUERAY, Monsieur Alain PARRA, Madame Anne-Laurence PETEL, Madame Josy PIGNATEL.

Secrétaire : Madame Kayané BIANCO

Madame Fabienne VINCENTI donne lecture du rapport ci-joint.



D.G.A.S Action Publique et Sociale
Direction Education Enfance Petite
Enfance

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 9 JUIN 2023

Nomenclature : 7.5
Subventions

RAPPORTEUR : Madame Fabienne VINCENTI

Politique Publique : 12-DEVELOPPEMENT DES SERVICES DE PROXIMITE AUX AIXOISES ET AIXOIS

OBJET : PROJET I.D.E.A.L. EXTRASCOLAIRE ÉTÉ 2023- Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

L'accompagnement des enfants et des jeunes dans leur construction en tant que personne responsable, autonome et engagée, est une priorité pour la Ville d'Aix-en-Provence.

Il s'agit de les préparer à relever les défis économiques, environnementaux et sociaux existants et à venir. Aussi, au travers du Projet Éducatif de Territoire, PEDT, la Ville consolide ses partenariats en faveur du développement harmonieux de l'enfant et de l'égalité des chances.

Ces partenariats permettent de proposer des parcours éducatifs de qualité, cohérents (avant - pendant – après l'école), organisés dans le respect des compétences de chacun et la complémentarité des temps éducatifs.

Cette politique est régulièrement réinterrogée afin de répondre aux évolutions de la société, mais surtout, aux besoins des enfants et des familles. En 2020, la crise sanitaire a profondément modifié notre environnement aussi, la Ville a adapté ses dispositifs, en permettant aux enfants de bénéficier d'activités extra-scolaires nouvelles, tout en luttant contre les inégalités sociales renforcées par ce contexte.

Afin de répondre à l'ensemble de ces enjeux, la Ville d'Aix-en-Provence a donc fait évoluer ses dispositifs et projets éducatifs.

Le projet I.D.E.A.L - extrascolaire :

Les MINIBOX ont rejoint le projet « I.D.E.A.L » qui signifie : **I**nitiation, **D**écouvertes, **E**xpérimentations, d'**A**ctions **L**udo-éducatives regroupant ainsi l'ensemble des dispositifs périscolaires et extrascolaires de la Direction Éducation-Enfance-Petite Enfance.

Durant l'été 2022, le dispositif I.D.E.A.L, plébiscité par les partenaires et les familles, a proposé de nouvelles pratiques diversifiées aux enfants en matière de Sport, Culture, Citoyenneté, Santé, Sciences et Techniques. **6 138 enfants** y ont participé sur **979 heures** d'animations spécifiques.

Aussi, afin de répondre aux objectifs de développement durable, les actions se déroulent au sein des accueils collectifs de mineurs (ACM). C'est en limitant les transports qu'il est permis une économie de temps de trajet, en faveur des temps d'activités.

Ce dispositif transversal porté par la Direction Éducation Enfance-Petite Enfance et la Direction des Sports, repose sur une démarche multi-partenariale associant les Directions Jeunesse, Politique de la Ville, Culture, Environnement, ainsi que l'ensemble du tissu associatif aixois.

Les propositions estivales 2023 que vous trouverez énoncées ci-après, sont issues d'un appel à projet lancé auprès des acteurs éducatifs et associatifs du territoire. Une diffusion auprès des gestionnaires d'Accueils de Loisirs partenaires a ainsi permis l'élaboration d'une programmation « clés en main ».

Au regard des évaluations antérieures, il est proposé de poursuivre cette dynamique d'actions développées sur la période estivale 2023, avec la poursuite des objectifs ci-après :

- Développer de nouvelles actions et les articuler avec les grands enjeux et objectifs municipaux, dont ceux inscrits au plan d'action Aix Ville Amie des Enfants (UNICEF) et à la Convention Territoriale Globale. (C.T.G.)
- Travailler, avec les acteurs de terrain, sur une programmation ajustée aux besoins des enfants et des structures accueillantes.

16 partenaires ont proposé 24 projets IDEAL Extrascolaire – Été 2023 en direction des Accueils de Loisirs Enfants et Adolescents :

- ACCÈS INFORMATIQUE ET MULTIMÉDIA (1 projet)
- ANONYMAL (3 projets)
- APM- ANIMATIONS PROVENÇALES MULTI-SPORTS (4 projets)
- ARPEJ- Atelier Rencontre Expression Jeunes (1 projet)
- CIACU- Centre International des Arts et Cultures Urbaines (1 projet)
- CIAM- Centre International des Arts en Mouvement (1 projet)
- CO-TEXTE – COMPAGNIE DU SCHMOCK (1 projet)
- DANCE SKILLS ACADEMY (1 projet)
- ÉCOLE DE MUSIQUE DU PAYS D'AIX (2 projets)
- FONTAINE OBSCURE (1 projet)
- GYMNASTIQUE DU PAYS D'AIX (1 projet)
- LA TÊTE DANS LES NUAGES (2 projets)
- LES ARGONAUTES D'AIX (1 projet)
- MISTIGRI (2 projets)
- PETITS DÉBROUILLARDS (1 projets)
- VIRGULE ET POINTILLÉS / CPIE MARIE-HÉLÈNE DESMARIS (1 Projet)

Le montant global des subventions pour la Direction Éducation-Enfance-Petite Enfance est de : **48 209 €**.

Une participation de la Direction des Sports vient étoffer ce programme **avec 7 projets d'activités** dont le montant des subventions est détaillé dans le tableau en annexe.

L'ensemble des subventions a été examiné lors de la réunion du 4 avril 2023.

En conséquence, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** le versement des subventions proposées dans le tableau annexé ;
- **DIRE** que la somme globale du projet I.D.E.A.L de 48 209 € (quarante-huit mille deux cent neuf euros) correspondante sera imputée sur la ligne budgétaire N°12051 (338- 65748-933) « Contrat Enfance Jeunesse » qui dispose des disponibilités suffisantes ;
- **ADOPTER** les avenants correspondants ci-annexés pour les associations concernées (CIACU – CIAM – EMPA) ;
- **AUTORISER** Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à l'Éducation, Enfance-Petite Enfance, à signer les avenants correspondants.

Présents et représentés : 43
Présents : 30
Abstentions : 0
Non participation : 0
Suffrages Exprimés : 43
Pour : 43
Contre : 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

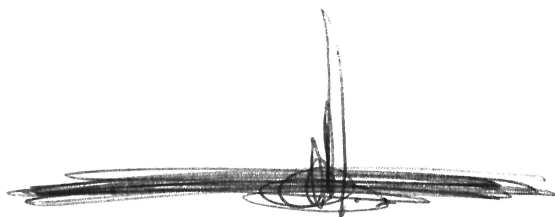
N'ont pas pris part au vote

NEANT


Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.

Ont signé Sophie JOISSAINS, Maire
Président de séance

L'adjoint ou le conseiller municipal délégué,
Madame Amandine Janer

A black ink signature consisting of a vertical line and a horizontal stroke.

Le secrétaire de séance,
Madame Kayané BIANCO

A blue ink signature consisting of several loops and a vertical line.

Compte-rendu de la délibération affiché le : 15/06/2023
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)¹

1 « Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux ...»



L'ANNEXE DE LA DELIBERATION
RECHERCHEE PEUT ÊTRE CONSULTEE
AUPRES DE :

LA DIRECTION DES ASSEMBLEES ET DE LA
VIE INSTITUTIONNELLE

HÔTEL DE VILLE
13616 AIX-EN-PROVENCE CEDEX1

DU LUNDI AU VENDREDI, DE 9H00 A 16H00

Courriel : assemblees@mairie-aixenprovence.fr

Téléphone : 04 42 91 90 00